



Déclaration liminaire au CHSCTD-79

Niort, le 2 mars 2021

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

La FSU dénonce depuis de nombreux mois le déni de l'Éducation Nationale concernant la circulation du virus dans les établissements scolaires, la FSU réaffirme que les élèves, y compris ceux de moins de 11 ans, sont bien contaminés et contaminateurs, qu'ils sont des maillons actifs de la chaîne de transmission, surtout depuis l'apparition des nouveaux variants. L'épisode du collège Rabelais est symptomatique de ce déni où la seule vigilance des parents avec une circulation de l'information par les réseaux sociaux a permis d'éviter une catastrophe sanitaire. La FSU remarque aussi que les chiffres de l'Éducation Nationale sont parfois très éloignés de ceux de Santé Publique France.

Certains lycées continuent de fonctionner avec des classes de 35 élèves voire 45 élèves en classe préparatoire, alors que la jauge est stricte pour les étudiants des universités. Les réunions sont limitées à 6 personnes, mais certains Conseils d'Administration se déroulent en présentiel dans les établissements scolaires. Comment est-il possible que ces établissements puissent déroger aux règles du protocole sanitaire ?

La propagation des variants du virus Covid-19 s'intensifie, chaque jour un très fort taux de contamination, une très forte tension sur l'hôpital et plusieurs centaines de décès : que fait le ministère l'Éducation Nationale ? Contre toute attente, il allège le protocole sanitaire ! Quel mépris pour la santé des personnels ? Comment dans ces conditions les élèves et les personnels peuvent-ils être mieux protégés ? Avec l'arrivée des nouveaux variants, cet allègement de protocole est un acte irresponsable. Les différents revirements récurrents au sein l'Éducation Nationale, ainsi que l'information des personnels par les médias en même temps que l'opinion publique sont source d'inquiétude et de stress pour les personnels.

En cette période pandémique, rien n'arrête la politique libérale du ministre l'Éducation Nationale : suppression de postes, fermeture de classes et d'écoles, augmentation des effectifs par classe, recrutement plus important de personnels enseignants contractuels, précarité accrue pour les AESH et AED, inclusion d'élèves sans moyens supplémentaires, ... Au final tout est mis en place pour appauvrir le service public d'éducation, dégrader les conditions de travail et affaiblir davantage les élèves les plus fragiles, tel est le résultat de cette politique. Pour la rentrée scolaire 2021, les personnels n'auront qu'à s'adapter coûte que coûte !

La FSU rappelle pourtant qu'une autre voie est possible, mais pour cela il faut vouloir protéger les personnels et promouvoir l'égalité des chances :

- éviter la fermeture des établissements scolaires avec une protection accrue des personnels et des élèves : aération des salles, non brassage des élèves, diminution drastique des effectifs, recrutement de personnels pour encadrer les élèves ...
- augmenter le nombre de personnels d'entretien afin d'assurer l'hygiène,
- définir une stratégie claire et réactive de vaccination, de tests et d'isolement,
- concertation avec les différents acteurs de l'Éducation Nationale et surtout anticipation.

Quant à la médecine de prévention, les représentants de la FSU rappellent de nouveau que les démissions successives des médecins de prévention dues à de mauvaises conditions de travail ont placé depuis le 1^{er} Juin 2020 l'académie de Poitiers sans médecin de prévention. Alors que de nombreux signaux montrent des personnels en souffrance, ils sont ainsi laissés depuis plusieurs mois avec leurs pathologies liées au travail. Cette défaillance institutionnelle perdure, sans réelle volonté d'y remédier : l'application des obligations réglementaires, ne semble pas s'appliquer à l'administration de l'Éducation Nationale, mais seulement aux autres ! Comment dans ses conditions les personnels peuvent-ils avoir confiance ?

C'est pourquoi, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, les attentes des personnels sont nombreuses, les représentants de la FSU, vous rappellent à vos obligations réglementaires de protéger la santé des personnels et d'assurer leur sécurité.